



## Etude « Bonnes pratiques de finition sur contreplaqués »

L'étude s'est déroulée en deux parties : une phase d'enquête auprès des professionnels de la construction et des fabricants de finition, suivie d'une phase expérimentale. La phase enquête auprès des professionnels de la construction a montré que la finition n'est pas abordée de manière différente entre du bois massif et du contreplaqué. Celle auprès des fabricants de finition a montré que la moitié d'entre eux ne fait pas de préconisations particulières pour le contreplaqué par rapport au bois massif. La phase expérimentale a permis de quantifier l'effet barrière à l'eau de systèmes de finition type bâtiment sur contreplaqués okoumé et peuplier selon la méthodologie de la norme NF EN 927-5 en regard des seuils limites existants de la norme de spécifications de performances NF EN 927-2 (établis historiquement sur épicéa). Certaines finitions présentent des absorptions d'eau plus grandes sur contreplaqués par rapport au bois massif d'épicéa. Il est donc judicieux de choisir des finitions filmogènes à extrait sec massif soutenu pour bien fermer les surfaces. L'étude a quantifié la différence d'absorption d'eau entre la face et les chants des contreplaqués. Les résultats ont permis d'établir un certain nombre de recommandations en matière de bonnes pratiques de finition sur contreplaqué, incluant l'état de surface du contreplaqué avant mise en finition, le choix des finitions, leur application, leur entretien.

Pour en savoir plus : [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)

### “Good finishing practice on plywood” study

The study included two parts: a survey phase involving construction professionals and coatings manufacturers, followed by an experimental phase. The survey of construction professionals showed that there was no difference in their approach to protecting solid wood and plywood. The survey of coatings manufacturers showed that half of them had no specific recommendations for plywood compared with solid wood. The experimental phase made it possible to quantify the water-barrier effect of coating systems on okoume and poplar plywood using the methodology of the standard NF EN 927-5 in relation to the existing limit thresholds of the performance specification standard NF EN 927-2 (historically established on spruce). Some coatings absorbed much more water on plywood than on solid spruce. It is therefore advisable to choose film-forming finishes with high mass solid content to protect the surfaces properly. The study quantified the difference in water absorption between the face and edges of plywood. The results led to several recommendations on good finishing practice for plywood, including the surface preparation of the plywood before finishing, the choice of coatings, their application and maintenance.

Réalisation :

Financé par :

## REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

## FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)